



Ekosistema

# PROTOCOLE D'ADHÉSION NEXT CARE

## Projet Euro-pôle transfrontalier d'innovation pour la longévité

Institution / organisation :

Fonction :

Nom et prénom :

La signature de ce protocole d'adhésion en tant que partenaire du projet **Euro-pôle d'innovation transfrontalier pour la longévité NEXT CARE** (Projet NEXT CARE), dirigé par la Direction de Services Sociaux du gouvernement basque, implique un accord avec les objectifs, activités et résultats suivants.

### **I. Objectifs**

Le projet NEXT CARE a pour objectif général de développer un espace transfrontalier de connaissances et d'apprentissage pour la promotion de l'innovation dans les modèles de soins et les politiques publiques en matière de longévité.

L'adhésion au Projet NEXT-CARE implique collaborer dans la production et la diffusion de connaissances, d'outils et d'expériences d'innovation en longévité au bénéfice de ses membres, des organisations collaboratrices et de la société en général.



Ekosistema



## **II. Activités**

Un plan d'action annuel d'activités, proposé par le responsable du Projet NEXT-CARE, sera diffusé auprès des personnes, organisations et institutions adhérentes. Les plans peuvent contenir des activités telles que :

- a. Promotion de la recherche et de l'intervention en innovation pour la longévité, par la réalisation d'études de différentes envergures et, surtout, par la participation à des appels à projets transfrontaliers et européens.
- b. Soutien et échange d'expériences innovantes en matière de longévité entre les membres par le biais de webinaires, de visites d'apprentissage et de séminaires périodiques.
- c. Diffusion du travail réalisé par les membres du NEXT-CARE à travers la plateforme web, les réunions annuelles, la newsletter et la diffusion des activités et des résultats dans les réseaux sociaux.
- d. Développement d'alliances avec d'autres réseaux/initiatives d'innovation en matière de longévité afin de créer des espaces d'apprentissage avec d'autres régions européennes.

## **III. Coordination**

Le secrétariat technique du Projet NEXT-CARE sera sous la responsabilité du GIZALAB (Centre d'Innovation en Politiques Sociales – Gouvernement Basque) en charge de la coordination et de la diffusion des activités du réseau NEXT-CARE et de ses partenaires adhérents.

## **IV. Validité**

L'adhésion au projet NEXT-CARE est constituée pour une durée indéterminée. Chaque membre adhérent est libre de retirer son adhésion en communiquant dûment sa décision.

## **V. Champ d'application territorial**

Le projet NEXT-CARE développe ses activités est la zone transfrontalière entre l'Euskadi, la Navarre, la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie et peut s'étendre à d'autres régions de l'Arc Atlantique et la Communauté de Travail des Pyrénées.

Toutefois, d'autres régions européennes pourront participer à des études comparatives, à des webinaires d'apprentissage, à l'échange de bonnes pratiques et à d'autres activités pertinentes liées à l'innovation en matière de longévité.

Dans \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_